









Chers adhérents

Nous sommes en mesure de communiquer sur les conditions applicables à cette nouvelle saison, le propriétaire de l'Espace Nautique (Grand Chalon) nous ayant fait part de ses décisions dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, ce vendredi 4 septembre

Date de reprise

- Ecole de natation : mercredi 16 septembre et samedi 19 septembre selon l'horaire du groupe retenu à l'inscription.
- Jardin Aquatique: A partir du mercredi 16, vendredi 18 ou samedi 19 septembre selon l'horaire du groupe retenu à l'inscription.
- Adolescent, handi, sauvetage : mercredi 16 septembre
- Adultes natation et Aquagym : Lundi 7 septembre
- Musculation: mercredi 23 septembre

Le déroulement de la saison



En déclinaison des gestes barrière, le propriétaire de l'Espace Nautique fixe les règles applicables dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus. Elles peuvent être évolutives.

Notre club, nos activités, notre comportement doivent s'y conformer. Merci de votre participation.

Retour des dossiers, retrait des cartes d'accès



L'ensemble des formalités relatives à votre adhésion s'effectuera au secrétariat du local du club au premier étage : Dossier d'inscription, retrait des cartes d'accès, etc... Prévoyez un délai suffisant avant votre horaire d'activité.

Il n'y aura pas de stand d'accueil comme les autres saisons dans le hall des portillons.

Entrée

- La carte d'accès à l'Espace Nautique qui vous sera remise est propriété du Grand Chalon. Elle vous est confiée pour une saison. Elle a été encodée de vos droits d'accès limités à ou aux activités et aux horaires que vous avez choisis.
 En fin de saison, elle est désactivée et doit être rendue.
- Cette carte permet l'accès aux horaires de votre activité et autorise l'entrée un quart d'heure avant votre séance.
- On accède aux activités du club (sauf indications contraires) par l'entrée associative, à l'extrémité du bâtiment côté pont de Bourgogne.
- La zone ludique de l'Espace Nautique du Grand Chalon n'est pas accessible aux adhérents avant ou après l'activité pour laquelle ils ont accédé aux bassins.

Accès à l'établissement



- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement (bord de bassin compris) pour tous à l'exception des enfants des groupes Crabe, Hippo et Jardin Aquatique (11 ans et moins).
- L'accompagnement de l'enfant doit prendre fin à la première porte d'accès au bâtiment. (Voir exception jusqu'à 8 ans ci-dessous).
- L'Espace Nautique n'autorise pas le stationnement des parents dans le hall d'entrée.

Accès aux bassins



Le port du bonnet de bain est systématique pour toutes les activités et pour tous (chauves et aquagym compris)

Vestiaires

- Les vestiaires sont sous le contrôle du personnel du Grand Chalon. Les vestiaires affectés au club sont généralement signalés sur la porte de chaque vestiaire ou sur le comptoir d'accueil dans le hall d'accès.
- Les vestiaires sont collectifs et attribués par sexe. Des cabines sont disponibles pour plus d'intimité au sein de chaque vestiaire.
- Le règlement intérieur de l'Espace Nautique fixe que les parents peuvent apporter de l'aide au déshabillage des enfants jusqu'à l'âge de 8 ans. Si vous accompagnez votre enfant à l'intérieur des vestiaires, c'est le sexe de l'adulte qui détermine le vestiaire vers lequel il faut se diriger.
- Les casiers des vestiaires permettant de déposer les effets personnels doivent être libérés après chaque séance. Tout casier individuel
 restant fermé en dehors des horaires d'ouverture du public peut être ouvert et vidé de son contenu. Les casiers à serrure numérique
 se déverrouillent automatiquement le soir.



- L'accompagnement de l'enfant doit prendre fin à la première porte d'accès au bâtiment.
- Les parents des enfants de moins de 8 ans autorisés à pénétrer pour aider au déshabillage ne sont pas autorisés à pénétrer dans la piscine au-delà du vestiaire de l'enfant.
- Les sèches cheveux ne sont pas en service.











Douches



- La douche est obligatoire avant d'accéder au bassin.
- En sortie d'activité, afin d'éviter les trop grandes concentrations de personnes, il peut être raisonnable de reporter la douche au retour à son domicile.

Matériel d'activité hors école de natation



Il n'y pas de mise à disposition des matériels standards tels que pull-boy, planche, palmes. Des conseils d'achat pourront être donnés lors de votre première séance.

Groupes Compétition

L'entraineur fixe les horaires, la vie du groupe. Pour les plus jeunes, une réunion de rentrée, parents – nageurs – entraineurs permet de mieux connaître le déroulement de la saison.

Pour tous les autres groupes (Jardin aquatique, École de la Natation, Adolescents, Aquagym, et Adultes)

- La période d'ouverture des activités des groupes loisirs est approximativement de début septembre au 31 mai, date d'ouverture du Centre Nautique aux horaires d'été (à cette date, les créneaux clubs sont repris au profit du public).
- Il n'y a pas de séances à l'occasion des :
 - Jours fériés
 - o Fermetures de l'Espace Nautique
 - Organisation de compétitions

Des informations préalables sur ces fermetures sont faites par des annonces au bord du bassin au moment et/ou par des papiers distribués aux enfants et/ou par des affiches dans les vestiaires et/ou sur le site de l'Espace Nautique et/ou sur notre site Internet : www.cnchalon.fr.

Et en plus, pour le Jardin aquatique, École de la Natation, Adolescents

- Les cours sont arrêtés aux petites vacances scolaires.
- Pour les plus jeunes, nous vous recommandons de bien veiller à ce que les enfants entrent dans le bâtiment avant de repartir à vos occupations.

Et en plus, pour le Jardin aquatique,



- Un vestiaire spécifique sera attribué aux groupes Jardin Aquatique.
- Un seul parent est autorisé à pénétrer dans la piscine au-delà du vestiaire de l'enfant afin de rejoindre la « passerelle » le temps de la séance de son enfant (port du masque et respect de la distanciation physique).

Et en plus, pour l'Ecole de la Natation

- L'objectif de l'École de la Natation est le développement de l'enfant et l'apprentissage des quatre nages. Des validations d'acquis sont proposées aux enfants. D'abord par des diplômes internes au club, puis le moment venu par le passage d'épreuves inscrites au programme fédéral de notre Fédération à commencer par le premier degré, le Sauv'nage. Notre École de la Natation est labellisée « École de la Natation Française » par la Fédération Française de Natation.
- Un document d'information plus complet sera donné aux parents au cours de l'une des premières séances. Il sera, ensuite, disponible sur notre site.

Et en plus, pour l'Aquagym et Adultes

Aux périodes de petites vacances scolaires, les horaires de cours sont modifiés pour s'adapter à une moindre demande. Ils sont annoncés au bord du bassin les jours qui précèdent ces vacances et sur le site Internet du club : www.cnchalon.fr

Traditionnellement, un arrêt complet est observé aux fêtes de fin d'année. En seconde activité, nous proposons une séance de musculation.

Et encore pour l'Aquagym

Il peut vous arriver de rater une séance. Celle-ci peut être remplacée sous réserve d'un appel téléphonique ou email au club pour accord préalable.

Et encore pour la musculation



La désinfection des appareils doit être réalisée par l'utilisateur avant usage.

Le nombre des pratiquants en salle est limité à 9.

Tarifs

Nos tarifs incluent la souscription de la licence auprès de la Fédération Française de Natation. Lors de la pratique de multiples activités, la natation est le premier tarif à considérer, l'aquagym est prise en supplément. Les minorations pour plusieurs membres de la famille sont appliquées si ces personnes appartiennent au même foyer fiscal.

Point de vente :

Nous tenons à disposition, au local du club, des articles de natation disponibles pour vos achats (Maillots, lunettes, bonnets, etc...)











Partenaire France NATATION

Pour agrandir vos possibilités d'achat, notre partenaire France Natation attend vos achats sur son site Internet https://www.france-natation.com/, code de remise CNC71 à saisir au moment de la validation de votre panier. Livraison gratuite des commandes.

Partenaire SPORT 2000

Pour tous vos achats d'articles de sport, notre partenaire SPORT 2000 à Chalon sur Saône vous accorde des réductions variables selon les produits dans le magasin Sport 2000 mais aussi désormais dans la nouvelle boutique "We Are Select WAS" dès son ouverture. Faites-vous connaître en précisant que vous, votre enfant, êtes licencié au CN Chalon.

Désistement :

Ainsi que cela est mentionné sur le bulletin d'inscription, et passée une courte période d'essai, l'adhésion n'est pas remboursée. L'étude de cas particuliers, hors convenance personnelle, dont serait saisi le club est réalisée en fin de saison, au mois de juin.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du club, disponible sur le site Internet du club, s'applique à tous les adhérents.

Nos coordonnées:

Téléphone : 03.85.41.58.95 **Site Internet :** <u>www.cnchalon.fr</u>

Messagerie: secretariat.cnchalon@orange.fr **Facebook**: @cnchalon